

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération
n°107-2023
Point 3.17.12.13

Point 3.17.12.13 de l'ordre du jour

Création du DU Justice et paix – Faculté de théologie catholique

EXPOSE DES MOTIFS :

Ce nouveau diplôme d'Université vise à former les artisans de la paix dans une dynamique associant les connaissances les plus profondes aux pratiques les plus efficaces. Il a été conçu en lien avec les acteurs/actrices sur le terrain de la justice et paix dans nos sociétés. Il vise en particulier des compétences dans l'analyse et transformation des situations de conflits pour une paix positive et durable.

Ce parcours universitaire d'un an formera les étudiants à analyser les représentations, les discours et les pratiques sociologiques, théologiques, politiques et économiques sur la justice et la paix

- sensibiliser aux enjeux de la justice et de la paix en France, en Europe et dans le monde, en tenant compte de l'émergence des conflits dans leur contexte historique, géopolitique, juridique et socio-économique
- former aux approches de gestion et d'analyse des situations de conflits, leur résolution et transformation, et à la gestion de projets de paix et de développement.

Du fait des crises intra et internationales, la demande pour un DU lié à la justice et la paix a augmenté ces dernières décennies. L'engagement des citoyens dans des activités bénévoles liées au vivre-ensemble et au désir de paix est en croissance également, et le besoin de formation aussi.

Il est un complément de formation pour ceux qui sont déjà titulaires d'une licence (en droit, santé, sciences humaines, langues vivantes, sociologie, psychologie, théologie, philosophie/éthique, études européennes, sciences politiques et économiques, relations internationales...).

Les droits spécifiques de ce DU de 204h et de niveau licence seront de 350 € par étudiant.

Le 3 juillet 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 28 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du DU Justice et paix – Faculté de théologie catholique.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

I. Nature de la demande

Public : formation initiale hors alternance (gestion des personnes relevant de la formation continue sous la forme d'IFI)

formation continue

formation en alternance (contrat d'apprentissage et/ou contrat professionnel)

II. Exposé des motifs de la création *

- Ce nouveau diplôme d'Université vise à former les artisans de la paix dans une dynamique associant les connaissances les plus profondes aux pratiques les plus efficaces. Il a été conçu en lien avec les acteurs/actrices sur le terrain de la justice et paix dans nos sociétés. Il vise en particulier des compétences dans l'analyse et transformation des situations de conflits pour une paix positive et durable. Ce parcours universitaire d'un an formera les étudiants à analyser les représentations, les discours et les pratiques sociologiques, théologiques, politiques et économiques sur la justice et la paix ;
 - sensibiliser aux enjeux de la justice et de la paix en France, en Europe et dans le monde, en tenant compte de l'émergence des conflits dans leur contexte historique, géopolitique, juridique et socio-économique ;
 - former aux approches de gestion et d'analyse des situations de conflits, leur résolution et transformation, et à la gestion de projets de paix et de développement.
- Du fait des crises intra et internationales, la demande pour un DU lié à la justice et la paix a augmenté ces dernières décennies. L'engagement des citoyens dans des activités bénévoles liées au vivre-ensemble et au désir de paix est en croissance également, et le besoin de formation aussi.
- Il n'y a pas à ce jour et à notre connaissance un diplôme universitaire analogue dans d'autres universités françaises. Il existe un DU « Intervention civile de paix » organisé par l'Institut catholique de Paris mais qui traite de questions plus opérationnelles et dans un contexte post-conflit et suivant une approche humanitaire de terrain. A noter qu'il existe des cours au sein de l'Université de Strasbourg et dans d'autres universités qui permettront d'enrichir le contenu du DU.
- Il est un complément de formation pour ceux qui sont déjà titulaires d'une licence (en droit, santé, sciences humaines, langues vivantes, sociologie, psychologie, théologie, philosophie/éthique, études européennes, sciences politiques et économiques, relations internationales...).

III. Composante de rattachement : faculté de théologie catholique

A. Composantes ou services associées :

- Liens souhaités avec le master éthique
- Dans le cadre de mutualisation de cours existants, il y a des enseignants d'autres composantes de l'Unistra qui s'investissent dans ce DU (voir maquette en annexe) :
 - Faculté des sciences sociales,
 - École de management,
 - Faculté de théologie protestante

B. Universités partenaires *

- Une collaboration sera mise en place avec la faculté des Sciences Sociales de l'Unistra afin de mutualiser certains cours. Une collaboration est envisagée également avec la « Luxembourg School of Religion & Society » (Pr J. Ehret), l'Université de Fribourg en Brisgau (dir. Prof. K. Baumann), Le Campus européen - EUCOR, l'Alliance d'Universités Européennes - EPICUR (notamment l'Université de Thessalonique en Grèce). Dans le cadre de ces collaborations certains cours seront dispensés à distance. Concernant les questions nationales et internationales, un lien avec Sciences Po de Strasbourg en en cours d'exploration.

C. Autres partenariats *

Partenaire 1 : Pax Christi,

Adresse : 5 Rue Morère, 75014 Paris,

Responsable : Alfonso Zardi,

Pax Christi s'engage à :

- a) mettre 3000 € par an à disposition de la faculté, soit 9,000 € sur les trois ans de la convention
- b) participer à la recherche active des enseignants et/ou intervenants professionnels
- c) participer à l'élaboration du contenu de la maquette
- d) communiquer sur le DU

Partenaire 2 : CCFD Terre-Solidaire,

Adresse : 4 Rue Jean Lantier, 75001, Paris,

Responsable : Sylvie Bukhari de Ponctual

LE CCFD TERRE SOLIDAIRE s'engage à :

- a) soutenir la formation avec un apport financier de 3 000 € par an sur 3 ans
- b) participer en termes de ressources humaines professionnels pour l'enseignement
- c) communiquer sur le DU en interne et en externe

Partenaire 3 : La Chaire Rodhain

Adresse : 9, Place de l'université, Strasbourg

Responsable : Frederic Trautmann

La chaire Rodhain s'engage à :

- a) Participer financièrement à la formation ; 1 000 € chaque année
- b) Soutenir la formation avec un apport financier de 3000 € par an sur 3 ans
- c) Participer en termes de ressources humaines pour l'enseignement
- d) Communiquer sur le DU en interne et en externe

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg *

- Prénom NOM : Marc FEIX
- Titre : MCF-HDR
- Composante : Faculté de théologie catholique
- Tél. : 03 68 85 68 26
- Courriel. : feix@unistra.fr

V. Conditions d'admission et public concerné *

A. Mode de recrutement / sélection *

- Diplôme universitaire Découverte du christianisme (DUDC) ou Diplôme universitaire d'études en théologie (DUET) ou Licence en théologie
- Admission sur dossier par l'équipe pédagogique pour celles et ceux qui dérogent à ces prérequis

B. Effectifs prévisionnels

Minimum 12

Maximum 35

VI. Modalités d'évaluation des étudiants *

- Équipe pédagogique *

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
TRAUTMANN Frédéric	Maître de conférences	Faculté de théologie catholique	THC	12	- Les textes ecclésiastiques fondateurs de la fraternité (depuis le Concile Vatican II)
ROGNON Frederic*	Professeur	Faculté de théologie protestante	THP	12	- Violence et paix dans la Bible
JAQUET François *	Maître de conférences	CEERE, Faculté de sociologie	Sc. Soc	12	- Justice économique et écologie intégrale**
COLLIN Patrick *	Maître de conférences	Faculté de sociologie, Unistra	Sc. Soc	18	- L'économie des guerres et conflits armés et non armés (12h)** - Justice et révolutions au XXIe siècle (6)**
EROHUBIE Mic. M.	ATER	Faculté de théologie catholique	THC	24	- Colonialismes et mouvements d'indépendances (6h) - L'union européenne et la paix (6h) - Les textes fondateurs de la paix (dans le monde occidental) (12h)
BITASSA Urbain Wagwena	Docteur en éthique		Vacataire	12	- Paix et religions (12h)
FALL Seynabou	Doctorante	Diplômée de l'école de mgt, Strasbourg	Vacataire	12	Gestion de projets de paix et développement (12)
SIGNOV Sigov *	Professeur		Université nationale Académie Mohyla de Kiev, Ukraine	-	En réserve

*Enseignants ayant donné un accord de principe

** Cours mutualisés avec des séminaires existants de la faculté de sociologie et/ou théologie

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Sylvie Bukhari de Ponctual	CCFDTS-Terre Solidaire	24	- Le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression dans le droit international
Alfonso Zardi	Pax Christi	24	- L'histoire et fruits de la diplomatie (6h) - Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (12h)

			- Les processus de paix au Moyen-Orient depuis 1948 (6)
Marianne Séverin	Pax Christi	18	- « Peace Studies » : analyse des outils de prévention et transformation des conflits (12h) - Des réconciliations en Afrique depuis 1990 (6h)
Nina HAUCHARD	CCFD-Terre Solidaire	12	- Les formes de mobilisation citoyenne et les actions de plaidoyer (12h)
Jean REICHENBACH		12	- Médiation et la communication bienveillante (12)
Jaques MULLER	CCFD-Terre Solidaire	-	En réserve
Jean-Luc PIERMAY	CCFD-Terre Solidaire	-	En réserve

1. Enseignements *

REEMPLIR LE TABLEAU EN ANNEXE

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère :

L'UE 2 et 6 : possible en partie en anglais

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : NON

vii. Dispositifs de suivi de la formation *

Un bilan annuel est prévu entre l'équipe pédagogique et les partenaires pour évaluer et le cas échéant perfectionner les formations dispenser. Dans ce sens, un conseil de suivi et de perfectionnement constitué des membres de l'équipe pédagogique et les représentants des partenaires interne et externe sera mis en place.

VIII. Budget prévisionnel 2023-2024

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	12	350 €
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé) 204 h	10 812 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base) : 350 €	4 200 €

Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	840 €	Autres recettes * reversement frais d'inscription (113 €)	1 356 €
Autres dépenses : 10 h référentiel	530 €		
Chaire Rodhain			1 000 €
Pax Christi			3 000 €
CCFD-Terres solidaires			3 000 €
Total des dépenses	12 182 €	Total des recettes	12 556 €
Résultat (dépenses - recettes)		374 €	

A. Financement à coût constant

L'ouverture de la formation entraînera le doublement de certains groupes (ex : TD) / promotions : [non]

L'ouverture nécessitera un aménagement (locaux, matériel) : [non]

La composante dispose du potentiel enseignant nécessaire : [non (recrutement à prévoir)] **vacations à prévoir**

Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de la formation : [0.5 ETP (pour ce DU et trois autres DU de la composante)]

En cas de création en alternance, précisez le nombre d'enseignants disponibles pour assurer le suivi des alternants (EPT) : non

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme : 170 €

LICENCE ou MASTER

Droits spécifiques :

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DU JUSTICE ET PAIX	350 €	Apogée

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

VIII. Enseignements

Si le diplôme comporte des spécialités, parcours ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents cursus, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquez qui porte le cours en question.

Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux pour que l'étudiant puisse s'en prévaloir.

NOM DU DIPLÔME : DU Justice et Paix

Intitulé de l'UE	Credits	coef.	Matières	Type d'enseignements (CM, CI, TD, TP)	Capacité d'accueil d'un groupe	seuil de dédoublement d'un groupe	CNU	Total (HETD)
UE 1 Paix, Religions et spiritualités (36h)		1						
		0,5	Violence et paix dans la Bible					
		0,5	Les textes ecclésiastiques fondateurs de la fraternité (depuis le Concile Vatican II)					
		0,5	Paix et religions					
UE 2 Les formes de conflits, leurs prévention et résolution (36h)		1						
		0,5	« Peace Studies » : analyse des outils de prévention et transformation des conflits					
		0,5	L'économie des guerres et conflits armés ou non					
		0,5	Justice économique et écologie intégrale					
UE 3 Approche historique et philosophique (24h)		1						
		0,3	L'histoire et fruits de la diplomatie					
		0,3	Colonialismes et mouvements d'indépendances					
		0,3	Histoire et analyse du terrorisme mondial					
UE 4 Géopolitique et vivre ensemble (36h)		1						
		0,03	Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies					
		0,015	Le processus de paix au Moyen-Orient depuis 1948					
		0,015	Des réconciliations en Afrique depuis 1990					
		0,015	L'Union européenne et la paix					
		0,015	Justice et révolutions au XXI ^e siècle					
UE 5 Juridique (36h)		1						
		0,03	Les textes fondateurs de la paix (dans le monde occidental)					
		0,03	Le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression dans le droit international					
		0,03	Le Droit international humanitaire					
UE 6 Professionnalisant (36h) :		1						
		0,03	Les formes de mobilisation citoyenne et les actions de plaidoyer					
		0,03	Gestion de projets de paix et développement					
		0,03	Médiation et la communication bienveillante					

CM = cours magistraux

CM = cours magistraux

CM = cours magistraux

CM = cours magistraux

CM = cours magistraux

CONVENTION DE PARTENARIAT

CCFD-Terre Solidaire

4, rue Jean Lantier, 75001 Paris

représentée par sa présidente, Sylvie Bukhari-de Pontual, d'une part,

et

L'Université de Strasbourg – Unistra (France)

4, rue Blaise Pascal - CS 90032, F-67081 STRASBOURG Cedex

représentée par son président, M. Michel Deneken

pour la Faculté de théologie catholique

représentée par M. Marc Feix, doyen, d'autre part,

fixent d'un commun accord les conditions d'une convention de partenariat pour le Diplôme d'université Justice et Paix de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg.

1. - Engagements de la Faculté de théologie catholique

La faculté de théologie catholique s'engage :

- a) Assurer les modules de formation,
- b) Évaluer des compétences des étudiants,
- c) Assurer la délivrance des diplômes aux étudiants au terme des études
- d) Donner un rapport financier et moral annuel au CCFD Terre Solidaire sur le DU
- e) Assurer un lien professionnel entre l'université de Strasbourg et le CCFD Terre Solidaire
- f) Mentionner le soutien et la participation du CCFD Terre Solidaire dans les programmes et les supports de communication de la faculté.

2. - Engagements de CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD Terre Solidaire s'engage à :

- a) Soutenir la formation avec un apport financier de 3000 euros par an sur 3 ans
- b) Participer en termes de ressources humaines professionnels pour l'enseignement
- c) Communiquer sur le DU en interne et en externe

3. - Relations entre les deux parties

En fin d'année universitaire un rapport d'évaluation est adressé au CCFD-Terre Solidaire par les responsables du diplôme de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, rendant compte du travail accompli, du public concerné et des recherches en cours conformément à des normes de qualité scientifique et pédagogique. Une partie financière détaille l'utilisation de la subvention octroyée par l'association en distinguant ce qui relève de son fonctionnement et de ses activités.

4. - Responsabilité

Les collaborateurs bénévoles sont assurés au titre du contrat « Responsabilités » (art. 3.2 du cahier des charges) par la société d'assurance de l'Université de Strasbourg).

Conformément au droit commun chaque partie répond vis à vis de l'autre partie et des tiers à la présente convention des dommages de toute nature survenus à l'occasion de l'exécution ou de l'inexécution de ses obligations contractuelles résultant de la présente convention, y compris de celles qu'elle confierait à quelque titre que ce soit à un tiers connu ou inconnu de l'autre partie.

Les parties se consulteront en vue de trouver une solution à d'éventuelles difficultés rencontrées lors de l'exécution de la présente convention.

En cas d'inexécution, par l'une ou l'autre des parties, de l'une des obligations prévues à la présente convention, celle-ci sera résiliée de plein droit, après mise en demeure effectuée par lettre recommandée avec avis de réception restée sans réponse pendant un délai de 15 jours.

Chaque partie exécute ses obligations dans le cadre d'une obligation de moyens.

5. – Durée

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} septembre 2023.

Elle est renouvelable par avenant.

La convention est signée en deux exemplaires originaux

Le Nom du représentant légal du CCFD-Terre Solidaire

À Lieu, le jj-mm-aaaa

NN

Signature et cachet

Le Doyen de la Faculté de Théologie catholique

de l'Université de Strasbourg

À Strasbourg, le jj-mm-aaaa

Marc Feix

Signature et cachet

Le Président de l'Université de Strasbourg

À Strasbourg, le jj-mm-aaaa

Michel Deneken

Signature et cachet

CONVENTION DE PARTENARIAT

Pax Christi – France

5 rue Morère – 75014 Paris

représentée par le délégué général, Alfonso Zardi, d'une part,

et

L'Université de Strasbourg – Unistra (France)

4, rue Blaise Pascal - CS 90032, F-67081 STRASBOURG Cedex

représentée par son président, M. Michel Deneken

pour la Faculté de théologie catholique

représentée par M. Marc Feix, doyen, d'autre part,

fixent d'un commun accord les conditions d'une convention de partenariat pour le Diplôme d'université Justice et Paix de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg.

1. - Engagements de la Faculté de théologie catholique

La faculté de théologie catholique s'engage :

- a) Assurer les modules de formation,
- b) Évaluer des compétences des étudiants,
- c) Assurer la délivrance des diplômes aux étudiants au terme des études,
- d) Donner un rapport financier et moral annuel à Pax Christi - France sur le DU,
- e) Assurer un lien professionnel entre l'université de Strasbourg et Pax Christi – France,
- f) Mentionner le soutien et la participation de Pax Christi – France dans les programmes et les supports de communication de la faculté.

2. - Engagements de Pax Christi – France

Pax Christi – France s'engage à :

- a) Soutenir la formation avec un apport financier de 3 000 euros par an sur 3 ans, qui s'effectuera par moitié en octobre et par moitié en avril au bénéfice de la Fondation de l'Université de Strasbourg,
- b) Participer à l'enseignement en termes de ressources humaines professionnelles,
- c) Communiquer sur le DU en interne et en externe.

3. - Relations entre les deux parties

En fin d'année universitaire un rapport d'évaluation est adressé à Pax Christi – France par les responsables du diplôme de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, rendant compte du travail accompli, du public concerné et des recherches en cours conformément à des normes de qualité scientifique et pédagogique. Une partie financière détaille l'utilisation de la subvention octroyée par l'association en distinguant ce qui relève de son fonctionnement et de ses activités.

4. - Responsabilité

Les collaborateurs bénévoles sont assurés au titre du contrat « Responsabilités » (art. 3.2 du cahier des charges) par la société d'assurance de l'Université de Strasbourg).

Conformément au droit commun chaque partie répond vis à vis de l'autre partie et des tiers à la présente convention des dommages de toute nature survenus à l'occasion de l'exécution ou de l'inexécution de ses obligations contractuelles résultant de la présente convention, y compris de celles qu'elle confierait à quelque titre que ce soit à un tiers connu ou inconnu de l'autre partie.

Les parties se consulteront en vue de trouver une solution à d'éventuelles difficultés rencontrées lors de l'exécution de la présente convention.

En cas d'inexécution, par l'une ou l'autre des parties, de l'une des obligations prévues à la présente convention, celle-ci sera résiliée de plein droit, après mise en demeure effectuée par lettre recommandée avec avis de réception restée sans réponse pendant un délai de 15 jours.

Chaque partie exécute ses obligations dans le cadre d'une obligation de moyens.

5. – Durée

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1er septembre 2023.

Elle est renouvelable par avenant.

La convention est signée en deux exemplaires originaux

Le Nom du représentant légal de Pax Christi - France
À Paris, le

NN
Signature et cachet

Le Doyen de la Faculté de Théologie catholique
de l'Université de Strasbourg
À Strasbourg, le

Marc Feix
Signature et cachet

Le Président de l'Université de Strasbourg
À Strasbourg, le

Michel Deneken
Signature et cachet